

Compte rendu de la rencontre thématique Réemploi - Réparation - Réutilisation

Martinique n°62

RESEAU A3P[®]



Fort-de-France – 13 et 14 juin 2018

Contact organisateur :

Marion Jover

01 58 37 96 86

Reseaua3p@bio.deloitte.fr

Coordination technique : Nicolas NOYON – ADEME – Direction Économie Circulaire et Déchets,
Service Consommation et Prévention



Table des matières

1. INTRODUCTION DE LA RENCONTRE	3
2. LIENS UTILES	4
3. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE	5
Jour 1 : Mieux connaître le réemploi, la réutilisation et la réparation ; co-construire des actions sur la réparation	5
3.1 Séquence 1 : Cadre institutionnel et réglementaire – Repères techniques – Etat des lieux territorial	5
3.1.1 Synthèse de la séquence	5
3.1.2 Détail de la séquence	5
3.2 Séquence 2 : Analyse partagée entre acteurs des possibilités et des freins de coopération sur la réparation et le réemploi	6
3.3 Séquence 3 : Co-construire des actions spécifiques sur la réparation	7
3.3.1 Synthèse de la séquence	7
3.3.2 Détail de la séquence	7
Jour 2 : Co-construire des actions sur la réutilisation, le réemploi et la consigne ; Bâtir sa feuille de route pour passer à l'action	7
3.4 Séquence 4 : Co-construire des actions spécifiques sur la réutilisation et le réemploi	7
3.4.1 Synthèse de la séquence	7
3.4.2 Détail de la séquence	8
3.5 Séquence 5 : Développement des pratiques de consigne sur le territoire	12
3.5.1 Synthèse de la séquence	12
3.5.2 Détail de la séquence	12
3.6 Séquence 6 : Bâtir sa feuille de route pour passer à l'action	12
3.7 Conclusion de la rencontre	13



1. Introduction de la rencontre

La rencontre « Réemploi, réutilisation, réparation » s'est tenue les 13 et 14 juin 2018 à Fort-de-France et accueillait les collectivités, associations, entreprises de Martinique, Guyane et Guadeloupe travaillant sur ces thématiques. Elle s'inscrit dans le cadre du Réseau A3P de l'ADEME.

Jean-François MAURO, directeur de l'ADEME Martinique, introduit la rencontre et rappelle le contexte dans laquelle elle s'inscrit. L'ADEME soutient les collectivités sur l'une de ses thématiques fondatrices, les déchets. A ce titre elle a soutenu trois collectivités dans la mise en œuvre de Programmes Locaux de Prévention des déchets (PLP), ce qui constitue les prémices d'une démarche plus large que l'ADEME a lancé sur l'économie circulaire, avec l'élaboration d'une stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire. Cette démarche s'est nourrie de la consultation des acteurs du territoire, qui a mis en évidence l'existence de nombreuses initiatives d'acteurs locaux en faveur du réemploi. Dans le cadre de cette rencontre dédiée à la thématique Réemploi, réutilisation, réparation, l'ADEME est donc à l'écoute des enjeux qui seront évoqués par les acteurs afin d'adapter au mieux son accompagnement.

Louis BOUTRIN, conseiller exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), souhaite la bienvenue aux participants de cette rencontre qui se tient dans les locaux de la CTM et affirme l'engagement de la CTM sur ces thématiques.

NB : Réemploi, Réutilisation, Réparation et abrégé « RRR » dans le reste du document.



2. Liens utiles

LIEN VERS LE PROGRAMME : <https://partage.ademe.fr/public/c4c279>

LIEN VERS LA LISTE DES PARTICIPANTS : <https://partage.ademe.fr/public/898e62>

LIEN VERS TOUS LES DOCUMENTS DE LA RENCONTRE : <https://partage.ademe.fr/public/0b0690>

RESSOURCES COMPLEMENTAIRES :

- Ressources sur le réemploi, la réutilisation et la réparation sur le site de l'ADEME (définitions, documents, etc) : <http://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-laction/eviter-production-dechets/reemploi-reparation>
- Étude relative à la perception de réparateurs sur leur activité et les possibles évolutions de cette activité, ADEME, juillet 2016 : <http://www.ademe.fr/etude-relative-a-perception-reparateurs-activite-possibles-evolutions-activite>
- Panorama de la deuxième vie des produits en France. Réemploi et réutilisation - Actualisation 2017, ADEME, novembre 2017 : <http://www.ademe.fr/panorama-deuxieme-vie-produits-france-reemploi-reutilisation-actualisation-2017>
- Analyse technico-économique de structures de réemploi et / ou de réutilisation en France, ADEME, octobre 2017 : <http://www.ademe.fr/analyse-technico-economique-structures-reemploi-reutilisation-france>
- Quantification de l'impact environnemental d'une action de réparation, réemploi réutilisation, ADEME, juin 2018 : <http://www.ademe.fr/quantification-limpact-environnemental-dune-action-reparation-reemploi-reutilisation>

LIEN VERS LES ACTIONS SERD (2016) : <https://partage.ademe.fr/public/beef69>

LIEN VERS LA PROGRAMMATION DES RENCONTRES 2018 : <https://partage.ademe.fr/public/3f5241>

LIENS VERS LES OUTILS DU RESEAU :

- OPTIGEDE, plate-forme d'échanges et de diffusion d'outils et de retours d'expérience sur la prévention et la gestion des déchets (ADEME) : <http://www.optigede.ademe.fr>
- SINOE : <http://www.sinoe.org>
- Espace de partage ADEME (les codes d'accès sont rappelés dans chaque lettre d'information du Réseau A3P®) : <https://partage.ademe.fr>
- Base de données des formations : <http://www.optigede.ademe.fr/prevention-formations>
- Offre de formations de l'ADEME - OPTIFORMATION : <http://formations.ademe.fr/accueil.html>

3. Compte-rendu de la rencontre

Jour 1 : Mieux connaître le réemploi, la réutilisation et la réparation ; co-construire des actions sur la réparation

3.1 Séquence 1 : Cadre institutionnel et réglementaire – Repères techniques – Etat des lieux territorial

3.1.1 Synthèse de la séquence

Les activités de réemploi, réutilisation et réparation (RRR) bénéficient d'un contexte réglementaire favorable au niveau national (axe dédié dans le Programme National de Prévention des déchets, Feuilles de route économie circulaire, loi sur la consommation de 2014, etc). Au niveau des Antilles, ces activités se développent et se structurent (création du réseau REGAR), et font face à différents enjeux : accès au gisement, coopération des acteurs institutionnels avec les associations de RRR, professionnalisation de ces structures. L'ADEME et Entreprises et Environnement ont un rôle de facilitateur sur ces sujets.

3.1.2 Détail de la séquence

Voir les supports de présentation sur le partage ADEME : <https://partage.ademe.fr/public/0b0690>

Contexte institutionnel et enjeux, Agnès JALIER-DURAND - référente réemploi et réparation, ADEME nationale

- Les activités de RRR doivent être envisagées du côté de la demande (sensibilisation) mais aussi de l'offre, avec par exemple l'existence de recycleries. Ce ne sont cependant pas les seuls acteurs : les détenteur (particuliers, collectivités) ont leur rôle à jouer en donnant pour alimenter les flux.
- Système d'aide ADEME :
 - o Aide aux études (faisabilité, réflexion)
 - o Aide à l'investissement et à la réalisation
- Le RRR a des retombées sociales, et pas uniquement en termes d'insertion : création d'emplois, changement de comportements, lien social.

Etat des lieux territorial, Charlotte GULLY - ADEME Martinique

L'ADEME accompagne les territoires dans leur mission sur le RRR, d'abord via le soutien aux PLP, puis avec les Contrats d'Objectif (CODEC) et maintenant les PLPDMA devenus obligatoires. En Martinique tout le territoire a été couvert par des PLP, en Guyane il existe un PLP et en Guadeloupe le premier PLPDMA a été lancé. Ces programmes donnent un cadre et des outils pour passer à l'action. Sur le RRR il existe des initiatives locales :

- Un réseau régional des ressourceries, REGAR, a été créé.
- Une réflexion a démarré sur les filières REP via la Plateforme REP

IL y a de nombreuses opportunités de développer ce secteur car le gisement est important. Des freins importants à la mise en œuvre existent toutefois. La mise à disposition de locaux pour les associations ne se pratique pas, par exemple, et l'accès au gisement est difficile pour les acteurs hors acteurs institutionnels. Un renforcement de la coopération entre les acteurs est nécessaire.

Feuille de route pour développer la réparation, Jean-Philippe MAREL - Eco-Mobil



Eco-Mobil et l'ADEME Martinique ont lancé un programme d'actions pour développer la réparation sur le département en réponse aux enjeux spécifiques cités plus haut.

Comment faire émerger un projet de ressourcerie sur son territoire, Frantz SINSEAU - Cap Nord

Voir la présentation.

Marie BUISSON - Entreprises et environnement : Représentant des éco-organismes

Ce sont les filières DEEE (équipements électriques et électroniques) et DEA (ameublement) qui ont le plus de potentiels de RRR. Les éco-organismes présents en Martinique pour ces filières (Eco-systèmes et Eco-Mobilier) n'ont cependant à ce jour pas de convention avec le SMTVD.

3.2 Séquence 2 : Analyse partagée entre acteurs des possibilités et des freins de coopération sur la réparation et le réemploi

Cette séquence avait pour objectif de faire se rencontrer et découvrir les différents acteurs du territoire œuvrant sur le RRR. Les participants ont travaillé en atelier « Effet miroir » par catégorie d'acteur (collectivités ou économie sociale et solidaire) sur les points suivants :

- Quelles sont mes forces et mes faiblesses pour initier, collaborer et soutenir des projets en faveur du RRR ?
- Comment je perçois les autres types d'acteurs et comment me perçoivent-ils (a priori, tabous, expériences, ressenti...)?

Puis ont confrontés leurs points de vue pour aboutir à une réflexion sur : « au regard de nos forces/faiblesses et nos perceptions croisées, comment nous inscrivons-nous dans une démarche coopérante en faveur du RRR ? ».

Voir les photos des supports de restitution sur le partage ADEME : <https://partage.ademe.fr/public/0b0690>

Cet atelier a fait ressortir le fait que la coopération entre associations et collectivités ne doit pas se résumer à un subventionnement des activités des associations par les collectivités. D'autres pistes de coopérations ont été évoquées :

- **Créer d'un label RRR pour les associations** : leur permettrait de communiquer et se fédérer, et cela constituerait une sorte de catalogue des associations RRR et offrirait plus de visibilité aux collectivités pour identifier laquelle peut être sollicitée sur quel sujet, qui solliciter pour un marché public.
- **Transformer la relation collectivités/associations vers plus de coopération** :
 - o mettre en place des actions sur le long terme avec des programmes pluriannuels
 - o prendre le temps d'échanger, de développer des relations et une vision commune
 - o se considérer comme partenaires et non pas prestataire/payeur (ce qui est aussi plus valorisant pour les deux parties)
 - o associer les élus à des moments de co-construction avec les associations

3.3 Séquence 3 : Co-construire des actions spécifiques sur la réparation

3.3.1 Synthèse de la séquence

Trois structures dont l'activité porte sur la réparation ont présenté leurs activités : Fablab de Jarry (Guadeloupe), Foyer de l'Espérance (Martinique) et Ranjé To Bisiklèt (Guyane).

Les participants ont ensuite travaillé en atelier sur des pistes d'action pour développer la réparation dans les Antilles.

3.3.2 Détail de la séquence

Voir les supports de présentation et photos de restitution des ateliers sur le partage ADEME : <https://partage.ademe.fr/public/0b0690>

Ludovic DAUBIN - Fablab de Jarry (Guadeloupe)

Voir le support de présentation.

Réparation et upcycling de meubles, Laure AUBRIL - Atelier bois du Foyer de l'Espérance

Voir le support de présentation.

Réparation de vélos, Florent MARTINOD - Ranjé To Bisiklèt (Guyane)

Voir le support de présentation.

Atelier

Objectif : Co-construire des actions spécifiques à la réparation sur les 3 actions suivantes :

- Mettre en place un repair café
- Développer le label répar'acteur
- Créer une plateforme de pièces détachées d'occasion

Restitution :

Voir les supports sur l'espace de partage ADEME.

Jour 2 : Co-construire des actions sur la réutilisation, le réemploi et la consigne ; Bâtir sa feuille de route pour passer à l'action

3.4 Séquence 4 : Co-construire des actions spécifiques sur la réutilisation et le réemploi

3.4.1 Synthèse de la séquence

Après une restitution d'une étude ADEME faisant l'état des lieux et fournissant des recommandations pour la construction ou la pérennisation d'une activité dans le RRR, plusieurs exemples de pratiques de la réutilisation et du réemploi dans les Antilles ont été présentés : la ressourcerie APAEI de Marie-Galante (Guadeloupe), l'entreprise Cash Express (Martinique), et l'association Ne plus Jeter (Guyane).

La réflexion a ensuite été élargie aux moyens de dépasser les difficultés financières (local, personnel, charges) récurrentes rencontrées par ces structures :

- Mutualiser le plus possible, y compris entre acteurs soi-disant concurrentiels : de nouvelles formes de mutualisation sont à inventer (ex : partager une machine de réparation entre Cash Express et une ressourcerie)
- Valoriser économiquement l'activité de sensibilisation et d'animation faite par les associations : au-delà des subventions, les associations peuvent être prestataires de service auprès des collectivités, qui doivent mettre en œuvre des actions sur ces sujets dans le cadre de leur Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) désormais obligatoire, ou auprès des éco-organismes.
- Valoriser les actions de l'association par de la communication facile à faire, par exemple diffuser des interviews vidéo sur les réseaux sociaux.

Les participants ont enfin réfléchi autour d'ateliers (voir la restitution).

3.4.2 Détail de la séquence

Voir les supports de présentation sur le partage ADEME : <https://partage.ademe.fr/public/0b0690>

Présentation des résultats de l'étude Analyse technico-économique de 38 structures (dont 3 outre-mer), et recommandations applicables à l'outre-mer - Agnès JALIER-DURAND - référente réemploi et réparation, ADEME nationale

- Une nouvelle offre en RRR se développe en plus des structures historiques (Emmaüs, Envie) dans un contexte général favorable (prise de conscience collective, changement des pratiques).
- Le loyer est une charge très lourde pour les petites associations : importance de nouer des partenariats avec des collectivités pour avoir des locaux mis à disposition ou à loyer abordable. Argument : les ressourceries sont des outils territoriaux de prévention des déchets et à ce titre doivent faire partie de la politique locale et non pas être géré avec les seuls moyens de l'association.
- De façon générale, importance de mutualiser les moyens avec d'autres structures.
- Pour sensibiliser les citoyens et pousser à l'achat de biens issus du réemploi : créer de la valeur ajoutée, par exemple en faisant de l'upcycling : transformer un « déchet » (par exemple un meuble abandonné) en produit de meilleure qualité (meuble réparé et peint pour lui redonner de la valeur)
- La pratique du réemploi chez les usagers n'a pas été étudiée dans cette étude mais des enquêtes régulières montrent que cette pratique progresse et n'est plus réservée aux deux types de personnes auparavant concernées (chineurs et personnes ayant un faible pouvoir d'achat).

Josué TIMIANGUEL - Ressourcerie APAEI de Marie Galante (Guadeloupe)

Cette association d'insertion œuvre dans le domaine médicosocial et s'est tournée plus récemment vers l'insertion des chômeurs longue durée, et notamment des jeunes, via une activité de ressourcerie.

- Difficultés : coût de l'insertion ; manque de ressources humaines du fait de la taille du territoire
- Retour d'expérience sur la gestion des flux : il faut s'assurer en amont qu'il y aura une filière pour écouler les flux (pour ne pas avoir à stocker), et avoir une organisation bien rôdée avant de massifier la collecte et récupérer des volumes importants.
- Le don humanitaire est une piste pour écouler les flux importants de produits qu'ils accumulent
- Retour d'expérience sur les consommateurs : ils ne viennent pas pour faire un geste environnemental mais parce que les produits sont peu chers : à garder en tête pour construire des campagnes de sensibilisation adaptées.

Grégory CAPRICE - Cash Express Martinique

Entreprise de dépôt-vente analysée dans le cadre de l'étude de l'ADEME. Elle enregistre une fréquentation croissant de 10 % chaque année.

Cécile GOURSAT - Ne plus jeter (Guyane)

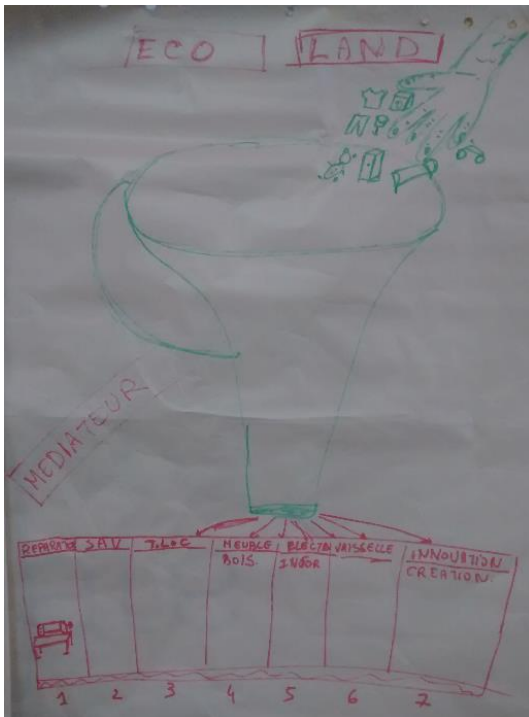
Ressourcerie associative qui fonctionne avec 7 salariés et 15 bénévoles au quotidien. Une partie « boutique chic » est alimentée par des vêtements améliorés par des couturières pour attirer une clientèle autre que défavorisée.

Atelier

Les participants ont co-construit des actions autour des 3 sujets suivants :

- Promouvoir et développer les vide-greniers
- Développer l'offre sur le territoire en produits de seconde vie
- Développer les points de collecte sur le territoire

La restitution a été faite sous forme d'affiches publicitaire reflétant leur vision sur ces sujets-là.

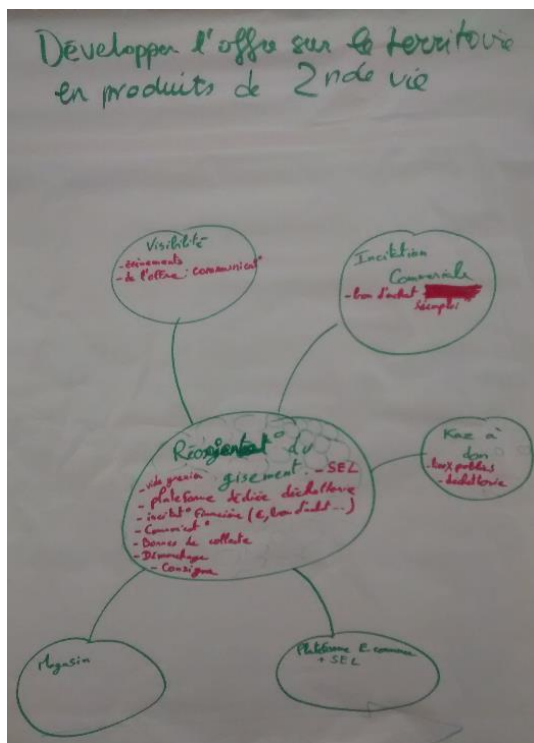


Groupe 1 : Développer une offre sur le territoire en produits de 2nde main.

Le groupe a imaginé un « Ecoland », espace modulaire et multiacteur avec mutualisation des outils.

Cela nécessite une coordination des acteurs et une orientation des flux vers les bonnes filières.

Exemples existants : Smicval Market (supermarché inversé) en métropole ; Trokali à la Réunion (zone de gratuité dans une déchèterie).

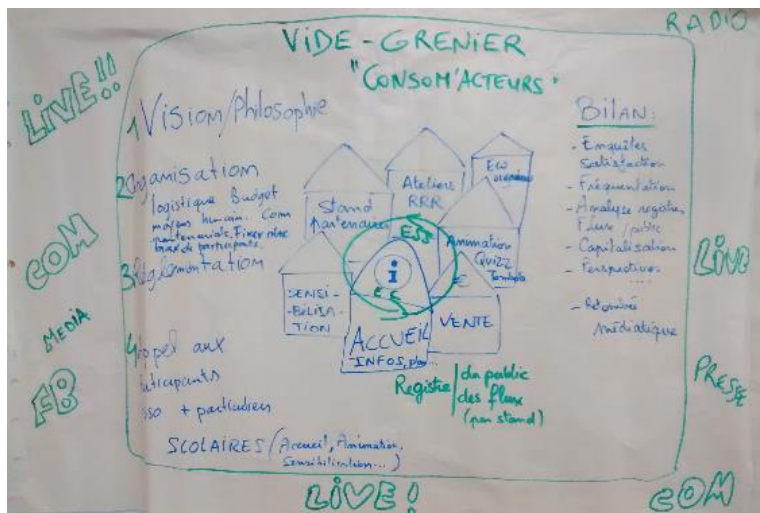


Groupe 2 : Développer une offre sur le territoire en produits de 2^{de} main.

Moyen pour arriver à cette fin : réorienter le gisement :

- vide grenier
- systèmes d'échange locaux (SEL)
- espace dédié en déchèterie,
- communication, bornes de collecte,
- démarchage,
- consigne.

5 composantes proposées par le groupe pour développer l'offre : visibilité du gisement / incitation commerciale / Kaz à don (donnerie) / plateforme de e-commerce / magasins classiques.

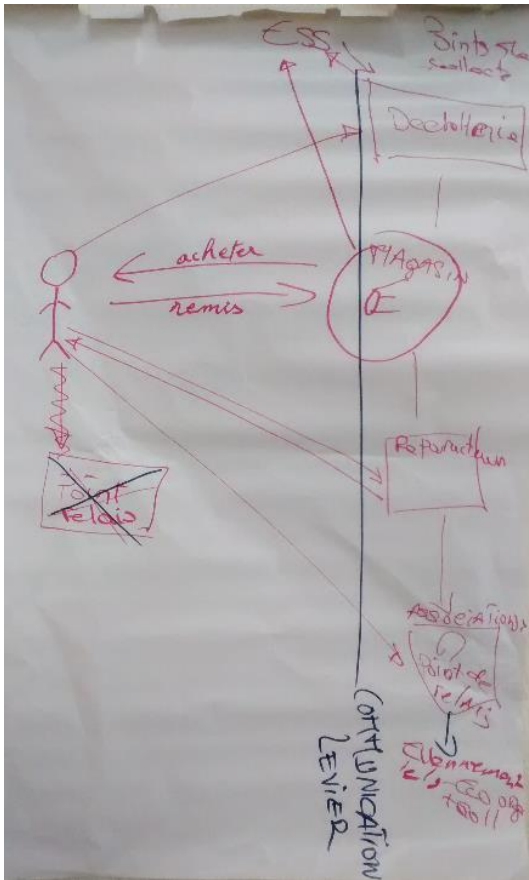


Groupe 3 : Créer un vide grenier.

Créer un événement éco-responsable : buvette avec nourriture locale de saison, verres consignés ; gestion des déchets et des équipements non vendus en association avec des collectivités, associations du réemploi et éco-organismes (pour le recyclage).

Penser à prévoir un stand de suivi et pesée : suivi des registres de vente, pesée, suivi des entrants et sortants.





Groupe 4 : Développer les points de collecte

Constat : il y a beaucoup de points de collecte mais ils sont sous-utilisés donc l'enjeu est d'améliorer la communication et réaliser une étude pour savoir ce qui paraît le plus facile pour les usagers.

Exemple de Marseille : il est possible de géolocaliser les lieux de dépôt/ressourcerie.

3.5 Séquence 5 : Développement des pratiques de consigne sur le territoire

3.5.1 Synthèse de la séquence

L'ADEME fait un bilan de la situation sur la consigne :

- La consigne est un dispositif permettant le réemploi par un mécanisme économique incitant au retour des emballages notamment. Il était très répandu avant le développement croissant de l'emballage unique.
- Un appel à candidature a été lancé en 2016 par l'ADEME pour sélectionner 10 dispositifs et relancer cette pratique.
- En Martinique cette pratique est encore peu développée.

Philippe Garon de la société Bière Lorraine, brasserie locale martiniquaise, a fait part de son expérience sur le sujet puisque la société a mis en place un système de consigne (sur les bouteilles en CHR : café, hôtel, restaurant).

Des vidéos montrant des dispositifs de consigne développés en métropole ont été diffusées.

3.5.2 Détail de la séquence

Voir les supports de présentation sur le partage ADEME : <https://partage.ademe.fr/public/0b0690>

État des lieux et contexte : Agnès JALIER-DURAND - ADEME nationale

Témoignage : Philippe GARON - Bière Lorraine

La consigne mise en place par Bière Lorraine ne porte que sur le CHR, avec des volumes décroissants puisque les fûts sont de plus en plus utilisés au détriment des bouteilles.

Le système de consigne avec les particuliers reste confronté à des difficultés : manque d'incitation du grand public pour ramener ses bouteilles, détournement des caisses utilisées normalement pour le retour des bouteilles, manque de volontarisme de la grande distribution (pas de place dédiée pour stocker). Un partenariat a néanmoins démarré avec une enseigne (Simply market) et les premiers résultats sont bons.

Vidéos sur la consigne

Les vidéos sont toutes disponibles sur le partage ADEME : <https://partage.ademe.fr/public/c78c9f>.

3.6 Séquence 6 : Bâtir sa feuille de route pour passer à l'action

L'objectif de l'atelier est de construire des feuilles de route RRR (dimension stratégique), avec une technique d'animation basée sur l'analogie avec la préparation d'un colombo pour plusieurs convives. Des groupes ont été constitués selon les thématiques Réemploi-Réutilisation et Réparation. Chaque groupe détermine les éléments indispensables pour réaliser le colombo (précision et exhaustivité nécessaire) et transpose les éléments « colombo » dans la réalité RRR :

Voir les photos des supports de restitution sur le partage ADEME : <https://partage.ademe.fr/public/0b0690>

Les éléments clés pour l'élaboration d'une feuille de route ressortis des différents groupes :

- Définir clairement l'objectif
- Mettre en place une gouvernance adaptée (typologie des participants, représentativité) et une équipe projet. Pour certains groupes la gouvernance est à mettre en place après avoir réalisé le diagnostic du territoire afin de bien connaître tous les acteurs

- Réaliser un état des lieux du territoire, du public, des ressources, des flux
- Réaliser une étude de faisabilité (il n'existe pas une solution toute faite pour mettre en place une filière de réemploi sur un territoire : il faut développer le scénario adapté à son territoire)
- Définir les cibles
- S'appuyer sur 3 types de moyens :
 - o Financiers : partenaires, soutien, accompagnement, réseau
 - o Humain : collectivités, associations
 - o Matériel : outils, infrastructures, véhicules
- Elaborer un planning
- Définir une méthodologie pour chaque action à mettre en œuvre :
 - o Communication, sensibilisation
 - o Formation
 - o Indicateurs de suivi, échéances
 - o Retour d'expérience
 - o Lieux, date, heure, durée, organisation
 - o Mise en place, ajustement, bilan, amélioration
- Derniers « ingrédients » importants pour réussir cette « recette » : réelle motivation, enthousiasme, envie d'innover !

3.7 Conclusion de la rencontre

Clôture de la rencontre par un échange en plénière.

Les participants indiquent que la rencontre leur été utile et leur a permis de :

- Rencontrer des autres acteurs du territoire (Martinique mais aussi Guyane et Guadeloupe) travaillant sur les mêmes thématiques ce qui pourra mener à de nouvelles collaborations,
- Améliorer sa connaissance des autres types d'acteurs,
- Apprendre de nouvelles connaissances sur le plan théorique,
- Découvrir des initiatives et programmes montrant que des choses existent déjà, tout n'est pas à inventer.

Charlotte Gully de l'ADEME Martinique prend note des besoins des acteurs : valoriser l'existant, poursuivre l'accompagnement des acteurs sur les différentes pistes d'action évoquées pendant ces deux jours (ex : consigne), et travailler avec les éco-organismes et le SMTVD (qui n'ont pas pu se rendre à cette rencontre) pour qu'ils incluent dans leurs politiques une place pour les acteurs de l'ESS.

Agnès Jalier-Durand de l'ADEME Angers indique que cette rencontre fait ressortir que les enjeux de développement du RRR dans les DROM est encore plus fort qu'en métropole et doivent être traités en priorité à l'ADEME. Des outils de calcul des coûts et bénéfices du réemploi doivent être développés pour aider les acteurs du RRR à argumenter en faveur de leur activité.



www.ademe.fr

